



**Doc. 16118**

20 février 2025

## **Élection de juges à la Cour européenne des droits de l'homme**

### **Liste et curriculum vitae des candidats présentés par le Gouvernement de Monaco**

#### **Communication**

Secrétaire Général·e de l'Assemblée parlementaire



**Sommaire**

**Page**

|  |    |
|--|----|
| 1. Liste et curriculum vitae des candidats présentés par le Gouvernement de Monaco .....   | 3  |
| 2. Informations sur la procédure nationale de sélection des candidats au poste de juge à la Cour européenne des droits de l'homme au titre de Monaco ..... | 3  |
| Annexe 1 - Curriculum vitae de Sébastien BIANCHERI .....   | 6  |
| Annexe 2 - Curriculum vitae de Peggy DUCOULOMBIER .....  | 11 |
| Annexe 3 - Curriculum vitae de Yves STRICKLER .....  | 15 |

## 1. Liste et curriculum vitae des candidats présentés par le Gouvernement de Monaco<sup>1</sup>

*Lettre de M<sup>me</sup> Isabelle Berro-Amadeï, Conseiller de Gouvernement, ministre des Relations extérieures et de la Coopération, à Mme Despina Chatzivassiliou, Secrétaire Générale de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, en date du 21 janvier 2025.*

[...] Madame la Secrétaire Générale,

Par note en date du 1<sup>er</sup> février 2025, vous avez bien voulu appeler mon attention sur l'échéance du mandat de juge élu au titre de Monaco à la Cour européenne des droits de l'homme.

En réponse, j'ai l'honneur de vous faire connaître que les autorités monégasques ont soumis une liste de trois candidats au Panel Consultatif d'Experts sur les candidats à l'élection de juge à la Cour européenne des droits de l'homme [...].

Ainsi, j'ai l'honneur de vous soumettre la liste des candidats suivants:

- M. Sébastien BIANCHERI;
- M<sup>me</sup> Peggy DUCOULOMBIER;
- M. Yves STRICKLER.

Vous trouverez en pièce jointe les curriculum vitae des trois postulants, ainsi qu'un descriptif de la procédure nationale suivie pour l'établissement de ladite liste.

[...]

## 2. Informations sur la procédure nationale de sélection des candidats au poste de juge à la Cour européenne des droits de l'homme au titre de Monaco

Le 16 septembre 2024, le mandat de 9 ans (non renouvelable) de juge national à la Cour européenne des droits de l'homme de M<sup>me</sup> Stéphanie MOUROU-VIKSTRÖM est arrivé à expiration.

La procédure de sélection d'un juge national prévoyait que le gouvernement devait présenter au plus tard fin décembre 2024, en vue de l'élection par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, une liste de trois candidats (noms et curricula vitae) conformément aux critères prévus par les lignes directrices concernant la sélection des candidats au poste de juge à la Cour, au Panel consultatif d'experts sur les candidats à l'élection des juges à la Cour européenne des droits de l'homme.

La présente note a pour objet de décrire la procédure nationale de sélection des candidats au poste de juge à la Cour au titre de Monaco.

En liminaire, il convient de préciser que les autorités monégasques se sont efforcées de prendre en considération les lignes directrices adoptées par le Comité des Ministres dans l'établissement de la procédure de sélection.

Un nouvel appel public à candidatures a été diffusé au Journal de Monaco du 8 novembre 2024 dans le quotidien Monaco Matin les 14 et 21 novembre 2024 et sur la page linkedin du Gouvernement de Monaco.

Comme pour la précédente procédure, une instance nationale de sélection des candidats, chargée d'émettre un avis au gouvernement sur les candidatures, a été réunie. L'établissement de cette commission est issu d'une décision administrative.

### 2.1. Composition de la Commission de sélection nationale

Les autorités monégasques ont marqué leur volonté de prendre en considération les lignes directrices adoptées par le Comité des Ministres en mettant en exergue, lors de la désignation des membres, le fait que la composition de cette instance est «une considération essentielle» de la procédure, «ses membres devant collectivement, avoir des connaissances techniques suffisantes et inspirer le respect et la confiance» (ligne directrice n° 1 du Comité des Ministres relative à la procédure pour l'établissement de la liste recommandée des candidats).

---

1. Les curriculum vitae ont été transmis par le Gouvernement de Monaco en français; la traduction en anglais a été assurée par les services du Conseil de l'Europe.

La Commission de sélection nationale, chargée d'émettre un avis sur les candidatures, qui a été transmis au gouvernement, était ainsi composée:

- le Président du Haut Conseil de la Magistrature;
- le Président du Tribunal Suprême;
- le Premier Président de la Cour de Révision;
- un représentant désigné par le ministre d'État, en l'espèce le Directeur des Affaires juridiques;
- le Conseiller de Gouvernement-ministre des Relations extérieures et de la Coopération.

## **2.2. Appel public à candidatures**

Un nouvel appel public à candidatures, [...], a été publié au Journal de Monaco (Journal officiel) du 8 novembre 2024, la date butoir de réception des dossiers auprès du ministre d'État ayant été fixée au 5 décembre 2024.

## **2.3. Réception des candidatures**

Cinq candidatures ont été réceptionnées par le ministre d'État avant l'expiration de la date butoir dont il a été officiellement accusé réception. Ces candidatures ont été communiquées au Président de la Commission de sélection nationale aux fins d'examen par la commission. Il en a été officiellement accusé réception aux candidats par lettre du ministre d'État.

## **2.4. Examen par la Commission de sélection nationale**

Par lettre confidentielle du 17 décembre 2024 adressée au ministre d'État, le Président de la commission a fait savoir que la commission s'était réunie au Palais de Justice, le 13 décembre 2024 à partir de 11 heures, sous sa présidence, en sa qualité de Président du Haut Conseil de la Magistrature.

La commission était composée, outre de son Président, en la personne de M. Samuel VUELTA SIMON, de:

- M<sup>me</sup> Isabelle BERRO-AMADEÍ, Conseiller de Gouvernement-ministre des Relations extérieures et de la Coopération;
- M. Stéphane BRACONNIER, Président du Tribunal Suprême;
- M<sup>me</sup> Cécile CHATEL-PETIT, Premier Président de la Cour de Révision;
- M. Arnaud HAMON, Directeur des Affaires juridiques.

Les membres de la commission étaient assistés de M<sup>me</sup> Magali GINEPRO, Secrétaire Général de la Direction des Services Judiciaires et Secrétaire du Haut Conseil de la Magistrature, qui assurait le secrétariat.

Le Président a indiqué que les membres avaient été destinataires d'une correspondance en date du 21 septembre 2023 précisant la mission de la commission, à savoir vérifier que les postulants remplissent les conditions établies par la Convention européenne des droits de l'homme et les différentes instances du Conseil de l'Europe, celles-ci apparaissant dans l'appel national public à candidatures.

La commission a noté que les dossiers des postulants ont été adressés au ministre d'État dans le délai fixé dans l'appel à candidatures.

Une convocation écrite a été envoyée par le Président de la commission aux cinq candidats, tant par lettre simple que par courriel, au titre de l'urgence, le 10 décembre 2024.

Ils ont été successivement et individuellement entendu soit en présentiel, soit par visioconférence, le vendredi 13 décembre 2024, pour un entretien de durée identique (30 minutes chacun) avec les membres de la commission.

Il s'agit des cinq candidats suivants:

- M<sup>me</sup> Aline BROUSSE, née le 29 janvier 1972 à Monaco, de nationalité monégasque;
- M. Sébastien BIANCHERI, né le 5 juin 1980 à Monaco, de nationalité monégasque;
- M. Giuseppe MUSCHIETTI, né le 13 janvier 1964 à Lugano (Suisse), de nationalité suisse;

- M<sup>me</sup> Peggy DUCOULOMBIER, née le 11 décembre 1978 à Valenciennes (France), de nationalité française;
- M. le Professeur Yves STRICKLER, né le 31 juillet 1965 à Strasbourg, de nationalité française.

Lors des entretiens respectifs, chacun des postulants a retracé son parcours, faisant état de ses motivations et de ses compétences particulières qui lui permettraient d'occuper les fonctions de juge national à la Cour.

La commission a détaillé dans son avis les motivations et compétences de chacun et a précisé que, de manière générale, les réponses des candidats aux questions spécifiques des membres ont mis en exergue leur parfaite connaissance de l'institution européenne, des textes applicables et de la jurisprudence.

Elle a conclu, à l'appui des dossiers présentés et des entretiens, que trois candidatures sur les cinq reçues pour le poste de juge au titre de la Principauté de Monaco à la Cour européenne des droits de l'homme, remplissent les critères prescrits, tant par la Convention européenne des droits de l'homme (articles 21 à 23), que par les textes pertinents de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Ils remplissent par ailleurs les conditions d'âge et de moralité, d'indépendance et d'impartialité.

Les postulants se sont engagés par écrit à s'installer de manière permanente à Strasbourg s'ils sont élus; ils disposeront ainsi de toute la disponibilité que requiert la fonction de juge national à la Cour.

La commission a enfin tenu à relever qu'eu égard à la connaissance que ses membres peuvent avoir des candidatures, elle confirme que les références, qualités et mentions portées sur les *curriculum vitae* correspondent à des réalités objectives.

### **2.5. Etablissement de la liste des candidats**

A réception de l'avis de la commission, le ministre d'État communique, à la lumière de cet avis particulièrement motivé, la liste suivante de trois noms, présentée par ordre alphabétique, comprenant deux hommes et une femme:

- M. Sébastien BIANCHERI;
- M<sup>me</sup> Peggy DUCOULOMBIER;
- M. Yves STRICKLER.

Les autorités monégasques soulignent que, malgré une population de nationaux réduite et la nécessité de pourvoir des postes à responsabilités publiques du pays, elles présentent des candidatures sérieuses répondant aux critères.

## Annexe 1 - Curriculum vitae de Sébastien BIANCHERI

### I. État civil

Nom, prénom: BIANCHERI, Sébastien

Sexe: masculin

Date et lieu de naissance: le 5 juin 1980 à Monaco

Nationalité: monégasque

### II. Études et diplômes, et autres qualifications

- 2001: Diplôme d'Études Universitaires Générales en droit (DEUG), Université de Nice Sophia-Antipolis (mention Très Bien)
- 2002: Licence en droit, Université de Nice Sophia-Antipolis (mention Bien); certificat de droit international (note: B) du programme d'été de l'Université d'Hofstra (New York)
- 2003: Maîtrise en droit privé, Université de Nice Sophia-Antipolis (mention Bien, major de promotion)
- 2004: Diplôme d'Études Approfondies (DEA) de droit privé et sciences criminelles, Université de Nice Sophia-Antipolis (mention Bien); membre du C.E.R.D.P (Centre de Recherche en Droit Privé de l'Université de Nice Sophia-Antipolis)
- 2004-2005: Auditeur de justice à l'École Nationale de la Magistrature française, Bordeaux; stage juridictionnel au Tribunal de Grande instance d'Avignon; diplômé à titre d'auditeur de justice étranger (mention Très Bien)

### III. Activités professionnelles pertinentes

#### a. Description des activités judiciaires

- 2006: Juge suppléant au Tribunal de première instance de Monaco: assesseur des formations civiles et pénales, tous contentieux, juge chargé du contentieux social des accidents du travail.
- 2007: Juge suppléant faisant fonction de substitut du Procureur Général, Parquet Général: ministère public aux audiences correctionnelles et tribunal pour mineurs, direction d'enquête en temps réel, règlement des dossiers d'informations judiciaires, traitements de dossiers d'extradition.
- 2008-2011: Juge au Tribunal de première instance de Monaco: contentieux civil général, juge conciliateur aux affaires familiales, contentieux de l'application des peines, formations correctionnelles et de jugement des mineurs délinquants. Présidence en alternance du bureau de jugement du Tribunal du travail, contentieux social.
- 2012-2018: Premier Juge au Tribunal de première instance de Monaco: contentieux administratif (responsabilité de l'État) civil et pénal général. Juge des référés du Tribunal du travail. Présidence exclusive de la formation commerciale du Tribunal, présidence d'audiences de flagrants délits. Juge chargé de l'exécution des commissions rogatoires internationales civiles. Contentieux des référés par délégation du Président. Présidence d'audiences chambre du conseil civiles (protection des majeurs, contentieux des tutelles).
- 2018-mars 2021: Vice-Président du Tribunal de première instance de Monaco: présidence régulière d'audiences civiles et de référés présidentiels, contentieux administratif, présidence ponctuelle d'audiences correctionnelles et de flagrants délits, présidence exclusive de la formation commerciale. Contentieux du Président par délégation, participation au Tribunal criminel. Contentieux des soins sans consentement et des hospitalisations sous contrainte (2018-2021).
- **Depuis mars 2021: Conseiller à la Cour d'appel de Monaco:** tous contentieux, civil, pénal, administratif, social et commercial d'appel, chambre de l'instruction, contentieux de l'extradition, (convention STE n° 24 du 13 décembre 1957 et prise en compte des rapports du comité de prévention de la torture) Tribunal criminel.

## b. Description des activités juridiques non judiciaires

- **Depuis septembre 2012: Secrétaire du Conseil d'État de la Principauté de Monaco** (poste légalement occupé par un magistrat du corps judiciaire): élaboration des procès-verbaux de séances et des avis de cet organe constitutionnel consultatif; établissement de rapports d'activité; questions relatives à la liberté d'association; travaux sur le 4ème cycle d'évaluation de Monaco par le GRECO; avis sur les gels d'avoirs criminels (résolutions ONU), la protection des données personnelles et la conformité à la Convention 108 + du Conseil de l'Europe, sur le Code de droit international privé.
- **Depuis 2021: Présidence de la Chambre disciplinaire du Comité monégasque antidopage:** Ès qualités de Conseiller à la Cour d'appel: application des dispositions du Code Mondial Antidopage et règles de l'AMA; veille juridique de la jurisprudence de la CEDH en matière de sport notamment sur la publicité des audiences et statuts du Tribunal arbitral du Sport.
- **Depuis 2021: Membre de la commission de vérification des comptes de campagnes:** Ès qualités de Conseiller à la Cour d'appel: contrôle du financement des campagnes électorales et des comptes des listes candidates, en application des recommandations du GRECO (3ème cycle d'évaluation, 2017); rapporteur pour le contrôle de liste aux élections communales 2023.
- 2012-2015: Membre du Comité de rédaction de la Revue de Droit Monégasque.
- 2010-2014: Membre titulaire du Haut Conseil de la Magistrature: Conseil de Justice à Monaco créé en 2009: avis sur les déroulements de carrière et compétence en matière déontologique et disciplinaire; rapporteur en 2011 du projet d'élaboration du statut de formation continue des magistrats; participation à l'organisation d'un échange avec le Conseil Supérieur de Magistrature Italien et à une conférence du Vice-Président du Conseil supérieur de la magistrature italien du 6 juin 2011, sur le rôle des magistrats élus au sein des Conseils de Justice.

## c. Description des activités professionnelles non juridiques

Sans objet

## IV. Activités et expérience dans le domaine des droits de l'homme

- **Depuis 2022: Membre de la liste des juges ad hoc près la Cour européenne des droits de l'homme au titre de la Principauté de Monaco.**
- **Depuis 2015: Membre de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ) du Conseil de l'Europe:** activités et votes sur l'élaboration des lignes directrices et outils de la CEPEJ (notamment relatives à la gestion du temps judiciaire, sur l'égalité des genres dans le recrutement et la promotion des juges, la Charte éthique européenne d'utilisation de l'intelligence artificielle dans les systèmes judiciaires...); correspondant national en charge de la coordination et de l'élaboration des réponses au questionnaire biennal pour le rapport de la CEPEJ sur l'évaluation de l'efficacité et de la qualité des systèmes judiciaires; membre du réseau des Tribunaux référents; point de contact des groupes de travail (notamment groupe SATURN sur la pondération des affaires dans les systèmes judiciaires); membre du Jury du Prix Balance de Cristal junior (juin 2020) au titre de la CEPEJ.
- Juin, juillet, septembre 2022: Visite d'études à la Cour européenne des droits de l'homme: mise à disposition auprès de l'unité française du Greffe, participation active au travail quotidien de l'unité: traitement des requêtes et rédaction de nombreuses notes de juge unique en lien avec le rapporteur non judiciaire; rédaction de projets de communication, recherches et rédaction dans le cadre de décisions de Chambre; présence avec préparation préalable des dossiers à une réunion de section pour des décisions de Chambre de la Cour (affaires françaises, ukrainiennes, lettones); préparation et assistance avec le juriste senior français à une audience de Grande Chambre (Sanchez c. France.); mesures provisoires (article 39 du règlement de la Cour); assistance au «country meeting»: organisation et planification du traitement du contentieux français au sein de la section V de la Cour; réalisation et animation de deux sessions de formation en droit monégasque à l'attention des membres de l'unité.

Exemples de contentieux en lien avec les droits de l'homme, le Conseil de l'Europe et le droit international au sein du Tribunal de première instance et de la Cour d'appel:

- a. Jugements et arrêts en matière pénale: nombreux cas d'application des articles 5 et 6 de la CEDH: présence de l'avocat en garde à vue, droit au silence, questions de l'accès au dossier, comparution devant un magistrat au sens de l'article 5, application fréquente des conventions du Conseil de l'Europe (dont STE n° 141 sur la confiscation des produits du crime du 8 novembre 1990)
  - b. Contentieux des nullités dans le cadre des informations judiciaires
  - c. 2018: présidence de la commission des recours des décisions disciplinaires de la Maison d'arrêt (conditions de détention)
  - d. 2008-2021: Juge des libertés: contrôle des prolongations de garde à vue, contrôle des interceptions administratives des correspondances émises par voie de communications électroniques pour la sécurité nationale
  - e. En matière civile et sociale: nombreux jugements et arrêts relatifs aux questions de discrimination dans l'entreprise ou la fonction publique, de droit à la vie privée et familiale, au droit de la presse et à la liberté d'expression, question de la transition de genre. Décisions en matière familiale dans le cadre d'enlèvements internationaux d'enfants mineurs. Décisions d'exequatur des jugements étrangers et application de lois étrangères en droit international privé
- 2023: Audition par une délégation du GRETA, 3ème cycle d'évaluation: «accès des victimes de la traite à la justice et à des recours effectifs».
  - 2022: Mission d'évaluation des besoins du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE: présentation du rôle de la Cour d'appel en matière de contentieux électoral.
  - 2018: Visite de travail du coordinateur de l'Union européenne pour la lutte contre le terrorisme: en qualité de Vice-Président du Tribunal de première instance, présentation des pouvoirs de la juridiction et de l'équilibre entre moyens de lutte et respect des droits fondamentaux.
  - 2015: Audition en qualité de juge des référés par une délégation de l'ECRI: les outils à disposition du juge pour lutter contre les discriminations.
  - 2014: Participation au symposium du Conseil de l'Europe sur les législations et l'utilisation du bracelet électronique dans les États membres.

## V. Activités publiques

Sans objet

## VI. Autres activités

Domaine, durée, fonctions

- **Depuis 2007: Membre de jurys et enseignant en formation des professions judiciaires à Monaco:**
  - a. **Depuis 2009: Intervenant régulier dans la formation initiale des avocats-stagiaires (enseignement notamment du mécanisme de contrôle de proportionnalité)**
  - b. **Depuis 2020: Intervenant dans la préparation à l'examen d'avocat (Institut monégasque de formation des professions judiciaires)**
  - c. 2007 et 2008: Membre du jury du concours des inspecteurs de police/officiers de police judiciaire et des agents de police
- **Depuis 2016: Activités d'enseignement supérieur en France:**
  - a. **Depuis 2018: Intervention annuelle, Master II droit privé sciences criminelles de l'Université de Nice Sophia-Antipolis.** Thèmes: Compatibilité du droit monégasque des procédures collectives avec la CEDH / mise en œuvre du principe de subsidiarité au sens de la CEDH: mécanismes d'application par le juge monégasque.

- b. 2023: intervenant Licence en droit de l'Université de Nice Sophia-Antipolis: (Prof. Marina TELLER).  
Thème: la Charte éthique de la CEPEJ sur l'utilisation de l'intelligence artificielle en matière judiciaire: la pleine juridiction au sens de l'article 6 de la CEDH à l'épreuve des algorithmes.
- c. Licence en droit de l'Université de Nice Sophia-Antipolis (Prof. Marina TELLER): Introduction au droit monégasque.

– **Depuis 2009: Formation continue:**

- a. Formation continue de l'École Nationale de la Magistrature (France).

## VII. Travaux et publications

(en lien avec les droits de l'homme et les droits fondamentaux):

- 2004: Rédaction de rapports de recherche dans le cadre du Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) et du C.E.R.D.P (Centre de Recherche en Droit Privé de l'Université de Nice Sophia Antipolis) dont: pratique du référé et liberté d'expression, la notion de vie privée interprétée par la Cour de Strasbourg.
- 2009: Discours de rentrée des Cours et Tribunaux, 1er octobre 2009, L'humanisme juridique dans les statuts criminels du Prince Louis Ier, Journal de Monaco, bulletin officiel de la Principauté, 30 octobre 2009.
- 2022: Atelier de recherche: «La personne transfrontalière» du 29 novembre 2022 (sous la direction de M<sup>me</sup> le Professeur Nathalie RUBIO, CERIC, Université d'Aix en Provence): intervention sur le thème, «à propos de l'arrêt H.F c. France [GC] 2022, l'appréhension de la notion de frontière dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme».
- 2023: Étude: «La protection des lanceurs d'alertes, à propos de l'arrêt Halet c. Luxembourg GC 2023», Revue Procédures Lexis Nexis 2023 n° 7.
- 2023: Discours de rentrée des Cours et Tribunaux, 1er octobre 2023, «La Cour européenne des droits de l'homme à l'ère de la maturité de la protection des droits», Journal de Monaco, bulletin officiel de la Principauté n° 8670, 24 novembre 2023.
- 2024: Article «Binationalité et identité au sens de l'article 8 de la CEDH: quelle approche pour le juge monégasque?», Mélanges en mémoire du professeur Jean-François RENUCCI, Dalloz, 2024.

## VIII. Langues

| Langue                         | Lu        |      |            | Ecrit     |      |            | Parlé     |      |            |
|--------------------------------|-----------|------|------------|-----------|------|------------|-----------|------|------------|
|                                | Très bien | Bien | Assez bien | Très bien | Bien | Assez bien | Très bien | Bien | Assez bien |
| <b>a. Première langue:</b>     |           |      |            |           |      |            |           |      |            |
| Français                       | X         |      |            | X         |      |            | X         |      |            |
| <b>b. Langues officielles:</b> |           |      |            |           |      |            |           |      |            |
| Anglais                        | X (C2)    |      |            | X (C2)    |      |            | X (C1/C2) |      |            |
| <b>c. Autres langues:</b>      |           |      |            |           |      |            |           |      |            |
| Italien                        | X         |      |            | X         |      |            | X         |      |            |

- Français: langue maternelle, langue officielle à Monaco.
- Anglais: TOEIC en date du 2 décembre 2022: 950/990.
- Italien: pratique courante, bilingue (branche maternelle italienne).

**IX. Au cas où vous n'auriez pas le niveau de compétence linguistique requis pour exercer la fonction de juge dans une langue officielle, veuillez confirmer votre intention, si vous êtes élu juge à la Cour, de suivre des cours de langue intensifs dans la langue concernée avant de prendre vos fonctions ainsi que, si besoin est, au début de votre mandat**

Je le confirme si besoin.

**X. Autres éléments pertinents**

Sans objet

**XI. Veuillez confirmer que vous vous installeriez de manière permanente à Strasbourg si vous étiez élu juge à la Cour**

Je le confirme.

## Annexe 2 - Curriculum vitae de Peggy DUCOULOMBIER

### I. État civil

Nom, prénom: DUCOULOMBIER, Peggy

Sexe: féminin

Date et lieu de naissance: le 11 décembre 1978 à Valenciennes, France

Nationalité: française

### II. Études et diplômes, et autres qualifications

- 2012: Agrégation de droit public
- 2009: Qualification à la maîtrise de conférences
- 2008: Doctorat en droit public, *Les conflits de droits fondamentaux devant la Cour européenne des droits de l'homme* – Université de Strasbourg III. Thèse récompensée par le prix René Cassin
- 2002: D.E.A. Protection des droits de l'homme en Europe – Université de Strasbourg III
- 2001: Maîtrise de Droit privé – Université de Lille II
- 2000: Maîtrise de Droit public – Université de Lille II
- 1999: Licence de Droit – Université de Valenciennes
- 1998: D.E.U.G. de Droit – Université de Valenciennes

### III. Activités professionnelles pertinentes

#### a. Description des activités judiciaires

Sans objet

#### b. Description des activités juridiques non judiciaires

- **Depuis 2014: Professeur agrégé de droit public – Université de Strasbourg, France**
- 2012-2014: Professeur agrégé de droit public – Université de Perpignan – *Via Domitia*, France
- 2011-2012: Maître de conférences – Université de Strasbourg, France
- 2009-2011: Chargée de cours – Université d'Aberdeen, Royaume-Uni
- 2008: Chargée de cours – Université de Keele, Royaume-Uni

#### c. Description des activités professionnelles non juridiques

Exercées au sein de la Faculté de Droit, ces fonctions relèvent des responsabilités administratives et de management.

- **Depuis 2023: Créatrice et Directrice du double-diplôme de Master entre les Universités de Strasbourg et Zurich, parcours Master International and Comparative Law (Zurich) et Human Rights Law in a changing world (Strasbourg)**
- **Depuis 2023: Créatrice et Directrice du parcours de Master Human Rights Law in a changing world – Faculté de Droit, Université de Strasbourg**
- **Depuis 2021: Directrice de la mention de Master Droit des Libertés et du parcours de Master Droit européen des droits de l'homme – Faculté de Droit, Université de Strasbourg**
- **Depuis 2021: Directrice et enseignante au sein du Diplôme Universitaire État de droit en Europe, délocalisé à l'Université de Sofia, Bulgarie**
- **Depuis 2017: Vice-Doyen en charge des Relations internationales – Faculté de Droit, Université de Strasbourg**

- 2016-2017: Vice-Doyen en charge des Masters Droit – Faculté de Droit, Université de Strasbourg

#### **IV. Activités et expérience dans le domaine des droits humains**

Depuis mon DEA, je me suis spécialisée en droit européen des droits de l'homme, principalement à l'occasion de mon doctorat. Les différents postes que j'ai occupés m'ont permis de poursuivre cette spécialisation en droit de la Convention européenne des droits de l'homme ainsi qu'en droit international des droits de l'homme. J'ai également développé des connaissances du droit constitutionnel britannique, grâce à mon activité professionnelle au Royaume-Uni. Mes enseignements, en français et en anglais, se concentrent aujourd'hui sur le droit européen et international des droits de l'homme, au niveau Master. Mon expertise dans ces différents domaines m'amène à participer à de nombreuses conférences, activités de recherche et séjours d'enseignement, en France et à l'étranger, et à être membre de différents comités éditoriaux et scientifiques de revue juridique dans le domaine des droits fondamentaux, notamment la Revue trimestrielle des droits de l'homme. J'ai également dirigé et dirige encore plusieurs thèses portant sur la protection des droits de l'homme, en français et en anglais, et suis régulièrement invitée à siéger au sein de jury de thèse.

Je dirige une mention de Master en Droit des Libertés, et deux parcours au sein de cette mention: le parcours «Droit européen des droits de l'homme» et le parcours «Human Rights Law in a Changing World», parcours anglophone, que j'ai créé en 2023. L'objectif de ces Masters est de former un public français, européen et international au Droit européen et international des droits de l'homme avec une approche centrée sur le droit de la Convention européenne des droits de l'homme pour le premier et une approche plus transversale, incluant les autres systèmes internationaux de protection des droits de l'homme, pour le second.

Je suis également directrice adjointe de l'Institut de recherches Carré de Malberg, responsable de l'axe Théorie générale de l'État, de la Constitution, des libertés et des droits de l'homme, ce qui m'amène à animer l'équipe de recherche notamment par le biais de l'organisation de conférences et séminaires à dimension internationale sur la protection européenne des droits et libertés.

#### **V. Activités publiques**

##### **a. Postes dans la fonction publique**

- **Depuis 2014: Professeur agrégé des Universités, Université de Strasbourg:** promotion à la classe exceptionnelle, en 2024, par le Conseil national des Universités
- 2012-2014: Professeur agrégé des Universités, Université de Perpignan-Via Domitia
- 2011-2012: Maître de conférences, Université de Strasbourg

##### **b. Mandats électifs**

Sans objet

##### **c. Fonctions exercées au sein d'un parti ou d'un mouvement politique**

Membre du MODEM en 2007.

#### **VI. Autres activités**

- **Depuis 2023: Membre du Conseil d'administration de la Société de Législation comparée**
- **Depuis 2017: Membre du Conseil de Faculté**
- 2017-2021: Membre de la commission de la recherche et de la commission de reconstitution des carrières – Université de Strasbourg
- 2015-2019: Membre suppléant de la section de droit public du Conseil national des Universités

#### **VII. Travaux et publications**

*Ne sont ici comptabilisées que les publications les plus importantes dans des supports à comité de lecture.*

Ouvrages (auteur): 1; Coordination d'ouvrages: 2; Articles dans ouvrages: 34; Articles dans revues avec comité de lecture: 24; 50 contributions à des colloques nationaux et internationaux, dont la plupart ont donné lieu à publication.

Les conflits de droits fondamentaux devant la Cour européenne des droits de l'homme, Bruxelles, Bruylant, 2011.

- «The protection of sexual minorities in European Law», in *Protecting Vulnerable groups, The European Human Rights Framework*, F. Ippolito, S. Iglesias Sanchez (éd.), Oxford, Portland, Hart Publishing, 2014, p. 201-223.
- «Tenue correcte exigée: Observations sous l'arrêt CEDH, gr. ch., 1<sup>er</sup> juillet 2014, *S.A.S. c/ France*», *Revue trimestrielle de droit européen*, 2015, p. 95-116.
- «The dialogue between the European Court of Human Rights and domestic authorities: between respect for subsidiarity and deference», in *Judicial Power in a Globalized World – Liber Amicorum Vincent De Gaetano*, P. Pinto de Albuquerque, K. Wojtyczek (éd.), Springer, 2019 p. 131-142.
- «Coup d'arrêt à l'extension de la juridiction extraterritoriale des Etats parties à la Convention européenne des droits de l'Homme (obs. sous Cour eur. dr. h., Gde Ch., décision, M. N. et autres c. Belgique, 5 mai 2020)», *R. T. D. H.* 2021/125, p. 77-96.
- «Autant en emporte le vent? Retour sur l'interprétation globalisante de la Convention européenne des droits de l'Homme», in *Défendre les libertés publiques, Mélanges en l'honneur de Patrick Wachsmann*, Paris, Dalloz, 2021, p. 189-202.
- «La Cour européenne des droits de l'homme et la critique de l'individualisme: de la pertinence d'un rééquilibrage entre droits individuels et intérêts collectifs», in *Les soixante-dix ans de l'adoption de la Convention européenne des droits de l'homme, enjeux et perspectives*, L. Milano, K. Gabarczyk (dir.), Paris, Pedone, 2021, p. 129-141.
- «*Satakunnan Markkinapörssi Oy and Satamedia Oy v. Finland* and the notion of responsible journalism», in *The rule of Law in Europe: Recent Challenges and Judicial Responses*, M. Elósegui, A. Miron and I. Motoc (éds), Springer International Publishing, 2021, p. 229-248.
- «Enough is Enough! A brief comment on ECtHR's case *Burmych and others v. Ukraine*, 12 october 2017», in *L'exécution des arrêts et décisions de la Cour européenne des droits de l'homme, Pratiques et perspectives après la fin du processus d'Interlaken*, Ch. Giannopoulos (dir.), Paris, Pedone, 2022, p. 73-83.
- «Prendre l'égalité au sérieux. Pour une interprétation morale assumée de la Convention européenne des droits de l'homme en matière d'égalité (obs. sous Cour eur. dr. h., Gde Ch., arrêt *Fedotova e.a. c. Russie*, 17 janvier 2023)», *RTDH*, Janvier 2024/137, p. 215-230.

### VIII. Langues

| Langue                            | Français          | Anglais   | Japonais   |
|-----------------------------------|-------------------|---|--|
| <b>Lire</b>                       | C2                | C2  | B1   |
| <b>Ecrire</b>                     | C2                | C1  | A2   |
| <b>Ecouter</b>                    | C2                | C1  | B1   |
| <b>Parler</b>                     | C2                | C1  | A2   |
| <b>Comment avez-vous appris ?</b> | Langue maternelle | Apprentissage lors de mes études<br>Perfectionnement grâce à l'exercice des fonctions de Lecturer au Royaume-Uni pendant 3 ans, et à la poursuite à mon retour en France, des enseignements et de la recherche en anglais | Cours individuels<br>Obtention du JLPT 4 en 2024 |

**IX. Au cas où vous n'auriez pas le niveau de compétence linguistique requis pour exercer la fonction de juge dans une langue officielle, veuillez confirmer votre intention, si vous êtes élue juge à la Cour, de suivre des cours de langue intensifs dans la langue concernée avant de prendre vos fonctions ainsi que, si besoin est, au début de votre mandat**

Oui, je confirme.

**X. Autres éléments pertinents**

Sans objet

**XI. Veuillez confirmer que vous vous installeriez de manière permanente à Strasbourg si vous étiez élue juge à la Cour**

Oui, je confirme.

## Annexe 3 - Curriculum vitae de Yves STRICKLER

### I. État civil

Nom, prénoms: STRICKLER, Yves Christian

Sexe: masculin

Date et lieu de naissance: le 31 juillet 1965 à Strasbourg, France

Nationalité: française

### II. Études et diplômes, et autres qualifications

Études supérieures: Université Robert Schuman – Strasbourg:

- 16 octobre 1993: Habilitation à diriger des recherches; Doctorat de l'Université Mention «Droit», sous la Direction de Monsieur le Doyen Honoraire Georges Wiederkehr. Sujet: «Le juge des référés, juge du provisoire». Mention très honorable avec éloge spécial du jury; Prix de thèse de l'A.D.R.E.R.U.S. (Association pour le Développement des Relations entre l'Économie et la Recherche auprès des Universités de Strasbourg et de l'Université de Haute Alsace); Prix de thèse de l'A.N.D.D. (Association Nationale des Docteurs en Droit); Prix de thèse de la Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion de Strasbourg, Lauréat de la Faculté de droit de sciences politiques et de gestion de Strasbourg; Prix *Gaussail* de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse; thèse proposée en vue d'une subvention du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.
- Février 1989: D.E.A. de Droit privé (Mention Assez-bien), diplôme obtenu durant l'année d'accomplissement de l'année de Service national (au 53<sup>e</sup> régiment d'infanterie de Mutzig, Alsace).
- Juin 1987: Maîtrise en Droit privé (Mention Assez-bien).
- Juin 1986: Licence en Droit (Mention Bien).
- Juin 1985: D.E.U.G. Mention «Droit» (Mention Bien).

Études secondaires: Lycée d'État Fustel de Coulanges – Strasbourg:

- 1980-1983: Baccalauréat *littéraire et musique* «A-6 bis» (Mention Assez-bien).

### III. Activités professionnelles pertinentes

#### a. Description des activités judiciaires

Aucune activité *judiciaire* effectivement exercée au sens strict du mot. Mais:

- **Depuis le 17 janvier 2020: désignation en qualité de juge ad hoc à la Cour européenne des droits de l'homme par la Principauté de Monaco;**
- Stages en juridictions à la sortie d'études et avant l'inscription en doctorat.

#### b. Description des activités juridiques non judiciaires

Activités universitaires:

- Professeur (Classe exceptionnelle 2 depuis 2017: promotion nationale par le Conseil National des Universités; «classe exceptionnelle 1» par le CNU, en 2012; passage en «première classe» par l'Université de Strasbourg, en 2004):
  - a. Professeur à l'Université Côte d'Azur, Faculté de droit et science politique de Nice (depuis 2010). Matières enseignées durant la période (celles enseignées en 2024/2025 sont en italique): «Méthodologie des concours» et «Droit des contrats» (Institut d'études judiciaires, préparation aux concours de la magistrature); «Droit civil des biens» (1<sup>ère</sup> année et Master 1 *Administration et liquidation des entreprises en difficulté*), «Procédure civile et des affaires» (Master 1 Droit des affaires); «Procédure civile» (Master 1 *Administration et liquidation des entreprises en difficulté*; Master 2 Droit privé fondamental); «Droit des obligations (contrats et responsabilité civile)» (Master 2 Droit pénal fondamental); «Introduction to ethics» (Master 1, *DS4H graduate school*; Collège des écoles doctorales); «Introduction à l'éthique», Master 2 *Droit et procédures fiscales*

de l'entreprise et D.U. Gestion de patrimoine des personnes protégées); «Introduction au droit monégasque», «Procédures civile et pénale rapides» et «Méthodologie de la recherche» (Master 2 *Droit privé fondamental* et Master 2 *Droit pénal fondamental* - cours communs); «Contentieux des biens» (Master 2 *Gestion des contentieux*); «Responsabilité civile délictuelle» (Master 2 *Droit des responsabilités*); «Modes alternatifs de résolution des litiges» («D.U. *Médiation*»). Enseignements à l'Université de Strasbourg durant cette même période: à la Faculté de droit: cours de «Droit judiciaire privé» et de «Procédures d'urgence» (Master 2 *Justice, procès et procédures*); cours de «Droit civil des obligations» (Master 2, *Droit privé fondamental*, 2010-2018); au Centre d'Études Internationales de la Propriété Intellectuelle (CEIPI): cours de «Procédure civile», de «Droit des biens» et de «Voies d'exécution» (Master 2 *Droit, Economie, Gestion, Mention Droit de la propriété intellectuelle*).

- b. Université de Strasbourg (de 1998 à 2010): 1ère année: cours de «Droit des biens»; 2e année: «Droit des obligations»; 3e année: cours de «Droit judiciaire privé»; D.E.A. de Droit privé, «Méthodologie de la recherche» et «Droit des obligations»; D.E.A. de droit public: séminaires de «Procédures comparées»; Institut d'Études Judiciaires: «Préparation aux concours».
- c. Université de Nancy (de 1995 à 1998): 2e année: cours de «Droit pénal général»; cours de «Procédure pénale»; 3e année: cours de «Droit judiciaire privé»; D.E.A. de Droit privé, «Méthodologie de la recherche» et «Droit des obligations»; D.E.A. de Sciences criminelles, séminaires de «Procédure pénale»; D.E.S.S. Contentieux: séminaires de «Procédures rapides»; Institut d'Études Judiciaires: «Préparation aux concours».

– Maître de conférences:

- a. Université de Toulouse-Capitole (1994-1995): 2e année de Capacité, cours de «Procédure civile et voies d'exécution»; 1ère année: cours d'«Introduction à l'étude du Droit», 2e année: travaux dirigés de Droit civil («Contrats usuels de la vie de l'entreprise»); 3e année: travaux dirigés de «Droit social»; Institut d'Études Judiciaires, séminaires de «préparation au Concours d'entrée à l'École Nationale de la Magistrature».

– Allocataire de recherche – Moniteur, puis Attaché temporaire d'enseignement et de recherche:

- a. Université Robert Schuman, Strasbourg III (1989-1992; 1992-1994): travaux dirigés en «Droit civil de la famille» (1ère année); «Droit commercial» (3e année), et en «Droit des obligations» (2e année).

Pour les responsabilités collectives assumées en qualité d'universitaire: voir infra, c.

Membre du Haut Conseil de la Magistrature de la Principauté de Monaco:

- Ordonnance souveraine n° 6.935 du 15 mai 2018; renouvellement: Ordonnance souveraine n° 9.217 du 25 avril 2022. Activités du Haut Conseil de la Magistrature: notamment recrutement de magistrats français en détachement en Principauté de Monaco; promotion des magistrats monégasques.

Légistique:

Je souhaite signaler, afin de les mettre en évidence, quatre expériences, diverses dans leurs modalités comme dans leurs résultats.

- a. Membre de la Commission de révision des Codes de la Principauté de Monaco depuis le 9 avril 2018. Rapporteur pour la révision du Code de procédure civile (avril 2018-juin 2019: rédaction des rapports, première rédaction du projet de loi et du projet d'exposé des motifs). Aboutissement: Loi n° 1.511 du 2 décembre 2021 *portant modification de la procédure civile*.
- b. Expert international pour la République de Djibouti. Rédaction avec deux avocats de Djibouti de deux lois (Loi n° 187/AN/17/7ème L. du 29 mai 2017 relative à l'injonction de payer en matière civile et commerciale; et Loi n° 182/AN/17/7ème L. du 29 mai 2017 modifiant la Loi n° 52/AN/94/3ème L sur la compétence de la Chambre Civile et de la Chambre Commerciale du Tribunal de première instance et de la Cour d'Appel), puis d'un Code civil (2412 articles) et de Code de procédure civile (dont organisation juridictionnelle, procédure civile et voies d'exécution; 1721 articles livrés), de juin 2016 à avril 2018. Les lois adoptant les codes ont été votées le 9 avril 2018, à la majorité de 90,48 % des voix, et promulguées par le Président de la République avec une date d'entrée en vigueur fixée au 12 avril 2018. Suivi gracieux des questions de droit qui apparaissent dans l'interprétation des codes depuis cette date.

- c. Consultation par la Direction des affaires civiles et du Sceau en France, concernant la transformation de la procédure de référé en la forme en la procédure accélérée au fond: Ordonnance n° 2019-738 du 17 juillet 2019 *prise en application de l'article 28 de la loi n° 2019-222 du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice*.
- d. Participation à un groupe de travail au Conseil d'État français: l'action de groupe administrative, sous la présidence de M. Philippe BELAVAL, Conseiller d'État, Chef de la mission d'inspection des juridictions administratives (2008-2009).

Directeur scientifique de l'Institut monégasque de formation aux professions judiciaires:

- L'Institut a été créé en 2021 à la suite des constatations dressées par les membres des jurys à l'issue des examens d'avocats et concours pour la magistrature. L'Ordonnance Souveraine n° 9.766 du 22 février 2023 est venue étendre le volet «formation initiale» à la préparation à d'autres examens et concours donnant accès à des professions judiciaires et créer la fonction de Directeur scientifique de l'Institut.
- L'Institut est désormais chargé: de préparer les candidats au concours d'accès à la magistrature et à l'examen d'admission au stage pour l'exercice de la profession d'avocat mais aussi à tous autres examens et concours donnant accès à des professions judiciaires; d'assurer des séminaires de formation pour les magistrats, pour les avocats et les avocats-défenseurs, ainsi que pour les autres professions judiciaires; d'organiser des manifestations ou colloques sur des thématiques juridiques; et de participer à la diffusion du droit monégasque (la *Revue de droit monégasque* est en cours de réactivation).

Examens et concours:

- Monaco: membre du jury de l'examen d'avocats de la Principauté de Monaco (de 2018 à 2022);
- France: vice-président et membre du jury de l'examen d'entrée à l'École des Avocats du Sud-Est (de 2013 à 2018); examinateur pour l'examen d'entrée pour les épreuves écrites de *Droit civil des obligations* (de 2010 à 2023) et, pour le même examen, pour les Avocats d'Alsace (de 1999 à 2004: épreuves écrites de *Droit des obligations* et *grand oral de libertés fondamentales*); Président d'un jury du *grand oral* portant sur la *protection des libertés et des droits fondamentaux*, pour l'examen d'entrée à l'EDA SUD-EST (de 2010 à 2017); Examinateur au concours de Commissaire de police, épreuve écrite de *Droit pénal et procédure pénale* (1995-2000); Membre du jury de l'Examen d'entrée au Centre de Formation Professionnelle Notariale, épreuves écrites de *Note de synthèse* et de *Droit civil – Les obligations, les biens* & épreuves orales de *Droit civil et culture générale* et d'*Institutions judiciaires* (1999 à 2007); Membre du jury du Concours d'entrée à l'École Nationale de la Magistrature (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> concours), épreuves écrite et orale de *Culture générale* (1998); Correcteur au Concours d'entrée à l'École Nationale d'Administration (concours externe), épreuve écrite de *Droit civil* (2006 et 2007).

Consultant juridique:

- Cette activité est accessoire et me permet, chaque année, de prendre en charge entre 3 à 6 dossiers proposés par des praticiens, afin de conserver un lien indispensable entre théorie et pratique.
- Pour éviter tout risque de conflit d'intérêts du fait de ma nomination en qualité de directeur scientifique de l'Institut monégasque de formation aux professions judiciaires, en février 2023, j'ai pris la décision, en accord avec la Direction des services judiciaires, de ne plus donner aucune consultation juridique qui me serait demandée par un avocat monégasque dans un dossier en Principauté.

Activités liées au droit de l'arbitrage:

- De 2011 à 2021: installation à Nice de la Section «Grand Sud» de la Cour européenne d'arbitrage. Présidence, membre du comité exécutif et du comité de désignation, direction du greffe; amélioration du règlement d'arbitrage et traduction en langue anglaise; élaboration de clauses d'arbitrage type.
- Hors Section Grand Sud, réalisation de quelques arbitrages (interne et international) en qualité d'arbitre unique et au sein d'un tribunal arbitral.

### c. Description des activités professionnelles non juridiques

Référent éthique et intégrité scientifique pour l'Université Côte d'Azur:

- Du 20 juin 2019 au 1<sup>er</sup> septembre 2024: la mission de référent éthique et intégrité scientifique consiste notamment à exercer une veille sur la mise en œuvre d'une politique relative à tous les questionnements d'ordre éthique (dont l'intégrité scientifique) par l'établissement; conseiller le président et les instances de l'établissement sur tout point relatif à l'éthique; rendre tout avis en cas de difficultés éthique et/ou déontologique (exemple de thèmes présents dans des dossiers ayant donné lieu à avis: liberté académique; liberté d'expression; conflits interpersonnels divers); mettre en place une médiation ou toute voie d'apaisement pour toutes les situations de conflits signalées; recueillir toutes les allégations de manquement déclaré et instruire les situations sous l'angle notamment disciplinaires et en préparer le dossier en cas de recommandation de poursuites (dont présidence de commissions d'enquête administrative); contribuer à la mise en place d'une formation à l'éthique pour les doctorants; participer des réseaux nationaux et internationaux en appui de la mission.

Direction du Comité d'éthique de la recherche d'Université Côte d'Azur:

- Du 20 juin 2019 au 1<sup>er</sup> septembre 2024: la présidence du comité d'éthique de la recherche (qui comprend 21 membres) consiste à organiser le fonctionnement du comité qui, chaque mois, est appelé à évaluer les dossiers de recherche dans tous les domaines scientifiques de l'université, de désigner les rapporteurs et d'établir soi-même des rapports, qui sont présentés puis discutés et votés en session. Le président adapte les règles de compétence et de fonctionnement de ce comité aux besoins de l'établissement et aux exigences éthiques de la recherche.

Responsabilités collectives à l'Université:

- Membre de très nombreuses structures, parmi lesquelles: conseil académique d'Université Côte d'Azur (21 juillet 2015 – juillet 2019); vice-doyen en charge de la recherche de la Faculté de droit et science politique de Nice (13 mai 2014 – 14 mai 2019); initiateur puis Président de l'Institut Fédératif de Recherches «*Interactions*» (du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 5 juin 2020); membre du Conseil de gestion de la Faculté de droit et science politique de Nice (18 avril 2014-2020), puis du Comité de pilotage de l'École Universitaire de Recherche Lex & Society (de 2020 à ce jour); directeur de la Mention de master 2 Droit privé (jusqu'en 2021), directeur du Master 2 Droit privé fondamental (en cours), et co-directeur du Master 2 Droit pénal et droit de l'homme (jusqu'en 2022); directeur du Centre d'Études et de Recherches en Droit des procédures (du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 30 juin 2016; membre du Conseil de l'École doctorale droit, économie, science politique, économie et gestion (de 2010 à juin 2016), corédacteur du Règlement intérieur.
- Antérieurement, à Strasbourg: vice-président en charge de la recherche et des études doctorales; membre du Comité de pilotage et du Bureau restreint de l'Université de Strasbourg (en vue de la réunion des trois universités de Strasbourg: 2008-2009) et rédaction du volet recherche commun (contrat d'établissement 2009-2013); initiateur puis Directeur de la Fédération de recherche CNRS n° 3241: «*L'Europe en mutation*». Création 1<sup>er</sup> janvier 2009), réunissant 160 enseignants-chercheurs et chercheurs; doyen-délégué de la Faculté Internationale de Droit Comparé (2009-2010); membre du Conseil d'administration, du Comité scientifique et de la Commission des bourses du Collège Doctoral Européen (2006-2010); directeur de l'Institut d'Études Judiciaires, Faculté de Droit de Strasbourg, de 1999 à 2005; membre et président de jurys au XX<sup>e</sup> Concours Cassin des droits de l'homme, Cour européenne des droits de l'homme, Strasbourg (2004, 2005 et 2008).

### IV. Activités et expérience dans le domaine des droits de l'homme

Intégration de la jurisprudence de la Cour dans mes enseignements et tout particulièrement dans les enseignements de procédure civile, de procédure pénale, de droit des biens et, surtout, de droit processuel.

Écriture d'articles de doctrine et de notes de jurisprudence qui tiennent compte des exigences européennes (voir *infra*, point VII).

Organisation d'une visite de la Cour de Strasbourg et d'une rencontre avec une juge, pour une délégation chinoise de professeurs et procureurs.

Rappel (voir *supra*):

- Désignation en qualité de juge *ad hoc* à la Cour européenne des droits de l'homme par la Principauté de Monaco, depuis le 17 janvier 2020;

- Membre et président de jurys au XX<sup>e</sup> Concours Cassin des droits de l'homme, Cour européenne des droits de l'homme, Strasbourg (2004, 2005 et 2008).

## V. Activités publiques

### a. Postes dans la fonction publique

Voir supra, III, b et c.

### b. Mandats électifs

Sans objet

### c. Fonctions exercées au sein d'un parti ou d'un mouvement politique

Sans objet

## VI. Autres activités

Stage effectué auprès du Tribunal de grande instance de Strasbourg, du 4 septembre 1989 au 30 octobre 1989.

Stage effectué auprès du Tribunal de grande instance de Paris, du 5 au 30 juin 1989.

Membre du Groupement Étudiant National d'Enseignement aux Personnes Incarcérées en 1986, 1987 et 1989.

## VII. Travaux et publications

Direction de 30 thèses de doctorat en droit privé et sciences criminelles, soutenues sous ma direction depuis le début de ma carrière.

Environ 400 publications: ouvrages (dont une vingtaine d'ouvrages publiés comme auteur ou en qualité de directeur d'un travail collectif), articles et notes de jurisprudence.

Initiateur et directeur de collections:

- «Droit privé et sciences criminelles», éditions L'Harmattan (création: mars 2012);
- «Procédure(s)», éditions Bruylant (création: novembre 2012);
- «Études de droit canonique», éditions L'Harmattan (création avec la Pr. Mélina Douchy-Oudot – codirection: décembre 2019).

Membre du comité de lecture de la Revue du GRASCO (Groupe de Recherches Actions Sur la Criminalité Organisée), revue en ligne diffusée depuis le 15 avril 2012.

Écrits cités:

1. «Le droit à un procès équitable», in *Libertés et droits fondamentaux* (dir. R. Cabrillac), 29<sup>e</sup> éd., Dalloz, mai 2023, mise à jour (texte initial créé en 2013), pp. 611-630.
2. «La procédure civile, d'un droit servant à un droit fondamental», discours prononcé en présence de SAS Albert II à l'occasion de la rentrée solennelle des Cours et Tribunaux, 1<sup>er</sup> octobre 2020. Monaco, Année judiciaire 2020-2021, Multiprint, pp. 15-23.
3. «Medidas provisórias justificadas pela urgência e pela evidência» («Les mesures provisoires justifiées par l'urgence et l'évidence»), *Revista de Processo*. vol. 300 ano 45, p. 93-106. São Paulo: Ed. RT, fevereiro 2020 (coord. T. Arruda Alvim; trad. R. Dotti).
4. «De l'effectivité de l'accès au juge: la jurisprudence *Platakou contre Grèce* à la lumière d'un arrêt de la Cour de Révision de Monaco», note sous Cour de Révision de Monaco, 15 octobre 2014, JCP éd. G. 2015, 155.
5. «Des limitations au droit d'accès au juge», Contribution in *Liber amicorum en l'honneur de Renée Koering-Joulin*, Anthemis, 2014, pp. 719-727.

6. «Le juge unique en procédure pénale», in French Legal System and Judicial Reform, Journal of Justice, Xiamen University Press, Chine, 2014. 3, pp. 183-294 (trad. en mandarin par M. le Professeur Professeur Xin Xu et M. Zhuang Tian).
7. «Pour une nouvelle approche de la provision *ad litem*. Les soubresauts du volet civil de l'affaire du Médiateur», Recueil Dalloz 2013. Chron., pp. 2588-2593.
8. «Les référés en la forme», ouvrage en collaboration avec le président Marcel Foulon, président de chambre honoraire à la Cour d'appel de Paris, éditions Dalloz, septembre 2013, 340 pp.
9. «Les arrêts pilotes: le pragmatisme au service des droits humains», en collaboration avec les professeurs Jean-François Renucci et Natalie Fricero, Recueil Dalloz 2013, pp. 201-208.
10. «La place de la victime dans le procès pénal» (dir.), Avant-propos et post-face, ouvrage en partenariat avec le CETEL (Pr. Christian-Nils Robert, Université de Genève, Suisse), éditions Bruylant, décembre 2009, 320 pp.

### **VIII. Langues**

Langue maternelle: français

Connaissance passive:

- anglais; diplôme de Terminologie Juridique
- allemand

**IX. Au cas où vous n'auriez pas le niveau de compétence linguistique requis pour exercer la fonction de juge dans une langue officielle, veuillez confirmer votre intention, si vous êtes élu juge à la Cour, de suivre des cours de langue intensifs dans la langue concernée avant de prendre vos fonctions ainsi que, si besoin est, au début de votre mandat**

Ma compétence linguistique en langue anglaise est plus exercée à l'écrit qu'à l'oral et, par voie de conséquence, si je devais avoir l'honneur d'être élu juge à la Cour européenne des droits de l'homme, je m'engage à suivre des cours de langue intensifs dans ladite langue avant de prendre mes fonctions ainsi que, si besoin est, au début de mon mandat

### **X. Autres éléments pertinents**

Sans objet

**XI. Veuillez confirmer que vous vous installeriez de manière permanente à Strasbourg si vous étiez élu juge à la Cour**

J'atteste, par la présente, que si je devais être élu juge à la Cour européenne des droits de l'homme, je m'installerai de manière permanente à Strasbourg.